



ANNEXE 1: INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA FICHE-ACTION 2

Soutenir la structuration, l'organisation et l'installation d'activités économiques répondant aux besoins ruraux

Transmettez l'original au GAL de l'Est et conservez un exemplaire.

PRESENTATION DES ACTIONS ET COUTS ADMISSIBLES POUR LA FICHE ACTION 2

1 seule case à cocher

		Actions	Coûts admissibles	Conditions
<input type="checkbox"/>	Action 1	Structuration et mise en réseau des acteurs	<p>Dépenses de rémunération et frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de formation de l'animateur</p> <p>Etudes et accompagnement pour la mise en place du projet</p> <p>Coûts liés à l'organisation d'une animation ou d'une activité</p> <p>Coûts de communication</p> <p>Coûts indirects</p> <p>Dépenses d'équipements, de matériel</p>	<p>Dépense liées aux études et accompagnement du projet : coût ≤ à 20% du coût total du projet.</p> <p>Coûts de communication : coût ≤ à 10% du coût total du projet.</p> <p>Coût indirect : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles.</p> <p>Dépense équipement et matériel : coût ≤ à 10% de l'action.</p> <p>Toutes les actions de mise en réseau des acteurs économiques devront démontrer leur caractère territorial et multisectoriel</p> <p>Cohérence des actions soutenues avec les actions menées par les chambres consulaires locales</p>
<input type="checkbox"/>	Action 2	Soutien à la création, au maintien et à la modernisation d'activités économiques et de services	<p>Coûts de construction, d'aménagement et d'achats d'équipements et de matériels</p> <p>Etudes préalables et accompagnement pour la mise en place du projet</p> <p>Coûts de communication</p> <p>Coûts de formation individuelle liée au projet</p>	<p>Coûts de communication : coût ≤ à 20% du coût total du projet.</p> <p>Coûts de formation : coût ≤ à 50% du coût total du projet.</p> <p>Les projets de construction ou de rénovation ne pourront excéder un montant total de 75 000 €</p> <p>Le montant des projets privés est plafonné à 30 000€</p> <p>Les entreprises ayant une activité touristique ne sont pas éligibles</p>

Action 1 et 2 :

- Les frais de déplacements seront pris en charge selon les modalités définies par le comité de programmation.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTION 2 :

Pour tous les projets :

Possibilité de cocher plusieurs cases

Mon projet concerne :	
<input type="checkbox"/>	Un projet itinérant
<input type="checkbox"/>	Un projet innovant pour le territoire
<input type="checkbox"/>	La construction et/ou l'aménagement d'un nouveau service
<input type="checkbox"/>	L'acquisition d'équipements pour la création d'un nouveau service et/ou activités
<input type="checkbox"/>	Une démarche écoresponsable ou durable
<input type="checkbox"/>	Un projet qui prend en compte les jeunes

Votre projet prévoit-il la création de supports de communication :

Non

Oui

Si oui : préciser le type d'outils créés, les modalités de diffusion et/ou durabilité/modalités d'animation (exple : mise à jour site internet)

MONTANT ET TAUX D'AIDE

		Bénéficiaires
Actions 1	<input type="checkbox"/>	100 % Associations
	<input type="checkbox"/>	80% Collectivités et établissements publics
	<input type="checkbox"/>	75% Entreprises
Actions 2	<input type="checkbox"/>	100 % Associations
	<input type="checkbox"/>	75% Collectivités et établissements publics
	<input type="checkbox"/>	75% Entreprises

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE (VOIR NOTICE)

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur	Sans objet
Pour l'action 1			
Fiche de poste ou curriculum vitae de l'animateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action avec précisions sur les modalités d'animation et d'accompagnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INDICATEURS POUR LA PERIODE DU _____ AU _____

Indicateurs de réalisation	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet (solde dossier)	Sans objet
Nombre de réunions d'animation	U		<input type="checkbox"/>
Nombre d'outils d'information et de communication créés	U		<input type="checkbox"/>
Nombre de porteurs de projets accompagnés	U		<input type="checkbox"/>
Nombres d'activités économiques créés	U		<input type="checkbox"/>
Nombre de services créés	U		<input type="checkbox"/>
Nombre de projets itinérants soutenus	U		<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultat	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet (solde dossier)	Sans objet
Nombre d'habitants bénéficiant de services ou infrastructures nouveaux ou améliorés	U		<input type="checkbox"/>
Nombre d'emplois créés	U		<input type="checkbox"/>
Nombre de services ou d'activité économiques jusque-là inexistantes pour le territoire soutenus	U		<input type="checkbox"/>

L'atteinte des cibles sera vérifiée à la demande de solde ; des justificatifs pourront être demandés

Fait à _____, le _____

Signature(s), qualité(s) et état(s) civil(s) du demandeur ou du représentant légal ou délégué (*visé en page 1*):
En cas de délégation de signature, veuillez impérativement remplir une attestation de délégation.

Cachet du demandeur

ANNEXE 2 : PRINCIPES DE SELECTION DE LA FICHE-ACTION 2

Soutenir la structuration, l'organisation et l'installation d'activités économiques répondant aux besoins ruraux

Transmettez l'original au GAL de l'Est et conservez un exemplaire.

PRINCIPE ET CRITERE DE SELECTION DES OPERATIONS >

Les principes et les critères de sélection s'appliquent aux dossiers ayant satisfait les conditions d'admissibilités. Les opérations seront notées via la grille de sélection qui contiendra les critères ci-dessous. Les opérations dont la note sera inférieure à une note minimale seront rejetées.

Critères de sélection action 1:		
Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection de l'opération	Justifier ou commentaire
Destinataires de l'action (Prise en compte des jeunes, personnes en réinsertion sociales ou professionnelle...)		
Caractère interactif du projet		
Contribution à la structuration de la filière économique		
Favorisant un accompagnement vers l'action 2		
Complémentarité par rapport aux dispositifs existants		
Garantissant un accompagnement de la phase idée à la phase projet		

Critères de sélection action 2:

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection de l'opération	Justifier ou commentaire
Démarches écoresponsables, durables	Non définis	
Type de services (itinérant ou non)		
Prise en compte des jeunes		
Caractère innovant (pour le territoire)		

